



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
État de Vaud

Projet de développement régional agricole du Gros-de-Vaud

Le Conseil d'État affirme son soutien au Projet de développement régional agricole (PDRA) du Gros-de-Vaud. Ce projet prévoit d'une part la mise en œuvre de sept projets partiels tels que le développement d'une activité agritouristique au pâturage de Sugnens et, d'autre part, une mesure collective sous forme notamment de mise en place d'un réseau d'acteurs. Le soutien financier cantonal demandé, associé à un soutien financier de la Confédération, permettra de valoriser le patrimoine régional à travers l'agriculture céréalière, l'art et l'artisanat, tout en renforçant la mise en valeur des produits locaux et le développement de l'agritourisme. Il vise également à fédérer les acteurs du territoire et à améliorer les conditions de travail ainsi que les revenus des agriculteurs de la région. Par ailleurs, cette aide financière garantira le maintien des traditions grâce à la rénovation de structures existantes, tout en favorisant l'innovation à travers la création de nouvelles infrastructures.

Situé entre les deux plus grandes villes du Canton, Lausanne et Yverdon-les-Bains, le Gros-de-Vaud se caractérise par la diversité de ses territoires et de son économie. Ce district constitue une région rurale dynamique formée de communes non seulement proches géographiquement, mais également reliées par leur histoire et leurs traditions culturelles, par leur tissu économique et les activités sociales, touristiques et culturelles qui y prennent place. Elles ont également en commun la culture céréalière et la mise en valeur des produits autour du pain, à l'instar du Pain du Gros-de-Vaud. La région est historiquement considérée comme le grenier du canton, voire de la Suisse.

Sept projets partiels et mesure collective

Conscientes de l'important potentiel de développement agri-culturel de la région du Gros-de-Vaud, l'association Région Gros-de-Vaud (ARGdV), la Coopérative agricole et meunière d'Echallens et l'Association du Musée Suisse du Blé et du Pain ont élaboré, en concertation avec les acteurs intéressés de la région ainsi qu'avec la Confédération et le Canton, ce projet de développement régional agricole. Celui-ci est composé d'une mesure collective et de sept projets partiels.

La mesure collective prévoit la mise en place et la coordination d'un réseau d'acteurs

au travers de l'Association PDRA Gros-de-Vaud ainsi que la promotion de l'offre des produits agricoles et des services agritouristiques régionaux au travers d'une stratégie marketing commune à l'échelle régionale.

Les sept projets partiels sont les suivants (détaillés dans l'annexe 1) :

1. L'Espace du Blé au Pain à Echallens ;
2. Le Centre Collecteur à Echallens ;
3. Le Moulin d'Echallens ;
4. Le Verger du Talent à Oulens-sous-Echallens ;
5. La Ferme Martin à Assens ;
6. Le Pâturage de Denezzy ;
7. La Buvette de Sugnens.

Large soutien en faveur du projet

La concrétisation du Projet de développement régional agricole du Gros-de-Vaud repose sur l'engagement soutenu des porteuses et porteurs de projet, mais également sur l'implication précieuse de nombreux acteurs locaux. Parmi eux figurent Echallens Région Tourisme, l'organisme de développement régional, ainsi que la coopérative des boulangers du Gros-de-Vaud. La restauration, représentée par la section Gros-de-Vaud de GastroVaud, joue également un rôle clé, tout comme les partenaires majeurs de la filière céréalière, les agriculteurs et agricultrices de la région, ainsi que les acteurs culturels, notamment le Musée suisse du Blé et du Pain et la Fête du Blé. Ce réseau dynamique et interconnecté contribue activement au succès et à la pérennité du projet.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 19 mai 2025

DADN, Valérie Dittli, conseillère d'Etat

Jean-François Thuillard, président de l'association Région Gros-de-Vaud (ARGdV)

Vincent Schmitt, collaborateur de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) en charge du suivi des PDRA en Suisse romande

Projet de développement régional agricole du Gros-de-Vaud - Annexe
EMPD accordant au Conseil d'État un crédit d'investissement de CHF 6'229'100.- pour financer
le Projet de développement régional agricole du Gros-de-Vaud